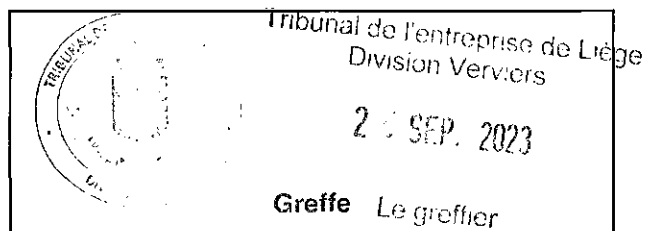


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23128921



N° d'entreprise : **0435 015 306**

Nom

(en entier) : **Collections et Patrimoines**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Rue Belle-Vue 1a - 4840 WELKENRAEDT**

Objet de l'acte : Admissions - démissions - nominations d'administrateurs - renouvellement du mandat du commissaire-reviseur

juin

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 07 juin 2022

"Admissions - démissions nominations :

- La démission de Roger HERMANS de son poste d'administrateur est actée à la date du 31 décembre 2021
- André STEIN, domicilié Boulevard d'Avroy 116 - 4000 LIEGE est désigné en tant qu'administrateur à partir de ce jour [07 juin 2022]

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 31 juillet 2023.

"Admissions - démissions - nominations :

a. L'assemblée générale ratifie la désignation des administrateurs proposée lors de la séance de l'organe d'administration à savoir :

- Virginie VANDEPUTTE, domiciliée rue Debussy 2 à 1420 BRAINE-L'ALLEUD
- Benoît FABRY, domicilié Square Gramme 3/6.1 à 4020 LIEGE

b. L'assemblée générale prend acte de la désignation de Guy LEMAIRE en qualité de Président par l'organe d'administration en date du 12 décembre 2022

Renouvellement du mandat de commissaire-reviseur :

L'assemblée générale ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de son commissaire pour un mandat de trois ans venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes 2025.

Le mandat est confié à la SRL "Baker Tilly Belgium Dorthu, réviseurs d'entreprises", représentée par Anne DORTHU, réviseur d'entreprises. Il s'élève à un montant annuel indexable de 4.600,00 € hors TVA et hors cotisation de l'IRA, facturable trimestriellement.

Alain MAGER,
Administrateur délégué.

Guy LEMAIRE
Président.

Déposés en même temps copies conformes des procès-verbaux des assemblées générales des 07 juin 2022 et du 31 juillet 2023

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/10/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type : Mention ...)